



Communiqué de presse

Date 15.01.2024

Rapport d'expertise Eurostat: le système statistique de la Suisse présente un niveau de qualité élevé

L'Office statistique de l'Union européenne, Eurostat, vient de publier le rapport de revue des pairs («Peer Review») relatif à l'examen de la Suisse dans le domaine de la statistique publique. Les experts concluent que le code de bonnes pratiques de la statistique européenne est bien appliqué en Suisse et que le niveau qualitatif du système statistique suisse est globalement élevé. Le rapport contient en outre quinze recommandations.

En sa qualité de membre du système statistique européen (SSE), la Suisse a participé à la troisième Peer Review européenne du 20 au 24 mars 2023. À cet effet, une enquête a été menée auprès de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et d'autres producteurs de statistiques fédérales ainsi que de parties prenantes externes appartenant à la mediasphère, aux milieux économiques, administratifs et politiques. Quelques mois après l'achèvement de l'examen de notre pays, les quatre experts issus d'autres offices statistiques européens présentent leur rapport, qui dresse un bilan très positif du système statistique suisse.

Deux points forts: l'objectivité et la neutralité

Le rapport souligne en particulier l'existence de bases légales en Suisse, fondement solide de l'indépendance professionnelle des producteurs de statistiques. Il précise que l'objectivité, la neutralité et la fiabilité des informations produites revêtent également une grande importance en Suisse, qualités très appréciées de la clientèle de la statistique officielle.

Il mentionne en outre les nouveaux domaines d'activité qui ont été attribués à l'OFS ces dernières années, à savoir la gestion des données, la science des données et l'intelligence artificielle ainsi que les défis qui y sont liés. Le fait que ces tâches ont été confiées à l'OFS témoigne de la grande crédibilité de l'office ainsi que des capacités et des compétences de ses collaborateurs.

L'OFS mise sur des pratiques innovantes

Les experts concluent en outre que l'OFS est perçue comme un producteur de statistiques publiques digne de confiance, à l'instar des trois autres unités statistiques des autorités nationales sélectionnées pour cette évaluation par les pairs: le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), l'Administration fédérale des finances (AFF) et l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF). Le rapport mentionne également le rôle de coordination que l'OFS joue à différents niveaux régionaux au sein du système statistique suisse.

L'équipe du Peer Review a repéré en outre différentes pratiques innovantes à l'OFS. Premièrement, la création d'une plateforme pour favoriser l'échange et la réutilisation de données du secteur public: la plateforme d'interopérabilité (I14Y). Deuxièmement, la mise à disposition de services de consultation et de capacités de soutien pour la science des données. Troisièmement, le Centre de compétences en science des données (DSCC). Quatrièmement, la création d'un cadre général pour le développement et la diffusion de statistiques expérimentales et leur transfert dans la statistique officielle.

Autre point fort mis en évidence par les experts: la Charte de la statistique publique de la Suisse. Ils relèvent que cette dernière complète les exigences légales par des principes de comportement et des indicateurs, tout comme elle prévoit l'accompagnement de la mise en œuvre par un conseil d'éthique indépendant.

Il reste différents défis à relever

L'équipe d'experts a toutefois détecté certains défis qu'il convient de relever pour renforcer le système statistique suisse et affermir ses tâches. Il a formulé plusieurs recommandations à ce propos. Il a spécialement souligné la nécessité de renforcer le rôle de coordination de l'OFS au sein du système statistique suisse afin de soutenir encore mieux les différents acteurs dans leurs activités. En l'occurrence, il s'agit surtout des innovations en matière de méthodes statistiques, de science des données, d'intelligence artificielle ainsi que de la normalisation et de la réutilisation de prestations statistiques.

Le modèle de financement de l'OFS a été éprouvé au fil du temps. Il permet de fournir les ressources financières requises pour assurer le fonctionnement des processus de production statistique et mettre à disposition des moyens pour investir dans l'innovation. Cependant, les experts estiment que l'équilibre de ce cadre financier fait face à des défis en raison de la prise en charge des nouveaux champs d'activité mentionnés plus haut. Et de conclure que le modèle doit par conséquent être réexaminé afin d'assurer le financement à long terme des nouvelles activités.

Éloges pour le personnel de l'OFS

Enfin, les experts font l'éloge des collaboratrices et collaborateurs de l'OFS, soulignant que l'office dispose d'une équipe compétente et dynamique. Ils relèvent que le personnel a grandement contribué toutes ces années à l'élaboration de produits statistiques de qualité et à l'établissement d'une confiance solide des utilisateurs dans les statistiques.

Ils précisent que l'OFS, grâce à sa politique du personnel, est en mesure d'attirer des personnes disposant des qualifications nécessaires pour accomplir le travail statistique et pour accompagner les investissements dans des projets novateurs. S'ajoute une étroite collaboration avec la communauté scientifique, qui apporte son soutien à des projets concrets. Les experts relèvent qu'il est important d'étendre continuellement les capacités dans le domaine méthodologique afin de moderniser la production statistique et d'atteindre les objectifs que s'est fixé l'OFS. Ils considèrent que l'OFS sera ainsi en mesure d'accomplir adéquatement ses nouvelles tâches en matière de gestion des données et de science des données. Il est indispensable à cet effet d'engager suffisamment de personnel qualifié disposant des compétences requises.

La Commission extraparlamentaire de la statistique fédérale tiendra compte des recommandations formulées par les experts dans les propositions qu'elle fera au Conseil fédéral et aux producteurs de statistiques. Elle entend apporter son soutien à l'OFS et aux autres acteurs concernés pour relever les défis susmentionnés.

Objectifs des évaluations par les pairs

La statistique publique accorde depuis toujours une grande importance à la qualité. Il est essentiel que les utilisateurs puissent se fier aux résultats de la statistique publique.

Il est admis que la qualité des statistiques publiques constitue un avantage comparatif dans un monde confronté à une tendance croissante à l'information instantanée et à de nouveaux défis liés à des circonstances exceptionnelles ou au besoin d'une augmentation constante de la rapidité des données, dont la qualité soit néanmoins garantie. Le code de bonnes pratiques de la statistique européenne (CoP) est un pilier du cadre commun de qualité du système statistique européen (SSE). Toutes les autorités statistiques du SSE se sont engagées à le respecter.

Dans ce contexte, il est essentiel que le SSE soit doté d'un mécanisme de révision – l'évaluation par les pairs – qui étaye cet engagement de manière crédible. Ce mécanisme a pour objectif de renforcer l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques du SSE. Le premier cycle d'évaluation par les pairs a eu lieu entre 2006 et 2008, le deuxième de 2013 à 2015, le troisième de 2021 à 2023.

Informations complémentaires: [Peer Review 2021-2023 | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

Renseignements:

Markus Baumann, OFS,
Coordinateur national Peer Review,
tél.: +41 58 463 62 09,
e-mail: markus.baumann@bfs.admin.ch

Service des médias de l'OFS:
tél.: +41 58 463 60 13,
e-mail: media@bfs.admin.ch